



Conseil d'établissement
École Lévis-Sauvé
Mardi 16 mars 2021
Rencontre virtuelle sur TEAMS
18 h 30

PROCÈS VERBAL

1. Prise des présences et vérification du quorum

Présences

Madame Marie-Ève Lamothe, directrice

Madame Julie Grenier, directrice-adjointe

Madame Céline-Audrey Beauregard, représentante des enseignants

Madame Carole Parent, représentante des enseignants

Madame Scindya De Barros représentante des parents

Madame Annie Toutiras, représentante des parents

Madame Pascale Lidji, représentante des parents et présidente du CÉ

Madame Pilar Castro, représentante des parents

Madame Isabelle Vaillant, représentante des professionnels

Madame Marie-Pier Lalonde, responsable du service de garde

Madame Jill Airoidi, Membre de la communauté, Centre de pédiatrie sociale les petits renards

Quorum

Public: Jean-François (parent d'une élève de maternelle)

La séance du CÉ débute à 18h34

Notes prises conjointement par les membres dans un fichier partagé.

2. Nomination d'un-e secrétaire (numéros de résolutions)

3. Questions du membre du public

- *Qualité de l'air ; quelle est la liberté des écoles dans le choix des mesures?* Sera répondu au point 11.
- *Véhicules qui laissent le moteur allumé autour de l'école et air respiré par les enfants dans la cour de l'école*
- Un courriel de sensibilisation pour couper le moteur sera envoyé aux parents par la direction.
- On propose d'inclure le tout dans une démarche plus générale de sécurité aux abords de l'école (dans un second temps) : la durée trop courte des lumières ne permet pas une traversée sécuritaire de la rue de Verdun; les parents ont communiqué avec l'arrondissement à ce sujet, une question sera posée au conseil d'arrondissement. On propose aussi d'utiliser plus largement l'entrée de la cour d'école sur Rielle pour les familles qui le peuvent.
- La direction discutera de la situation avec les autres directions de Verdun.

4. Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Isabelle Vaillant

secondé par Scindya De Barros

5. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 12 janvier 2021

Proposé par Pascale Lidji

Secondé par Marie-Pier Lalonde

6. Suivi aux procès-verbaux

- suivi des photos scolaires : la compagnie Photocampus a obtenu la majorité des votes lors du sondage aux parents et est choisie. La photographe était ouverte aux suggestions; on suggère qu'elle permette d'acheter les photos numériques à l'unité.
- patinoire : quelques groupes ont pu patiner au cours d'éducation physique.

7. Discussion sur l'utilisation du budget de fonctionnement du CÉ

- Possibilité d'organiser un pique-nique en plein air pour conclure l'année 2020-2021
- Avec le budget restant, des certificats SDC Verdun seront achetés.

proposé par Pilar Castro

secondé par Pascale Lidji

Résolution: (C.É. Levis-Sauvé/21-03/01)

8. Formation obligatoire des CÉ:

Écoute des capsules 5 - Fonctionnement d'un conseil d'établissement et de la capsule "Régime pédagogique et grille-matière"

On souligne le fait que les PV sont bien sur le site de l'école comme recommandé (merci à la direction). La présidence va préparer un courriel aux parents pour les diriger vers les différents sites - liens concernant l'implication des parents au CSSMB.

9. Consultation par le CSSMB sur les critères de sélection de la direction d'établissement

La direction et la direction adjointe quittent la séance. La plupart des critères de sélection sont maintenus et jugés adéquats. Certaines modifications sont proposées par le CÉ afin de répondre à la réalité actuelle de l'école (tant pour la clientèle que pour l'utilisation des technologies).

Proposé par Céline-Audrey Beaugard

Secondé par Marie-Pier Lalonde

Résolution: (C.É. Levis-Sauvé/21-03/02)

10. Discussion sur la consultation des élèves sur un sujet relatif au fonctionnement de l'établissement

Plusieurs thèmes sont proposés:

- sentiment de sécurité à l'école, intimidation, fait à chaque 2 ans.
- aménagement de la cour d'école
- sentiment d'appartenance à l'école (incluant de consulter aussi les plus jeunes)

La discussion sera poursuivie à un prochain CE.

11. Rapports et informations

11.1. Mot de la direction

11.1.1 Grille-matières: Approbation du temps alloué pour les matières

Mme Lamothe présente les changements:

- Ajout de 30 minutes en anglais par semaine à tous les niveaux du primaire
- Par conséquent, retrait de 30 minutes d'éducation physique par semaine à tous les niveaux du primaire
- Ajout de 30 minutes de musique en co-enseignement avec le spécialiste au préscolaire 5 ans, maintien de 2 blocs de 30 minutes en éducation physique pour le préscolaire 4 ans
- L'art dramatique est remplacé par la musique dans les groupes TSA

Approuvé à l'unanimité,
sur proposition de Annie Toutiras
Secondé par Scindya De Barros

Résolution: (C.É. Levis-Sauvé/21-03/03)

11.1.2 Calendrier scolaire: Approbation du calendrier scolaire 2021-2022

Le calendrier scolaire est approuvé à l'unanimité, avec le changement suivant: La journée pédagogique avec SDG fermé est déplacée du 16 janvier au 25 février (vendredi avant la relâche) pour faciliter l'organisation pour les familles.

Proposé par Pascale Lidji
Secondé par Marie-Pier Lalonde

Résolution: (C.É. Levis-Sauvé/21-03/04)

11.1.3 Informations: Résultats des analyses d'air

Des tests d'air ont été faits dans quelques locaux. L'objectif de cette analyse commandée par le ministère de l'Éducation du Québec était d'évaluer les taux de dioxyde de carbone (CO2) dans chaque établissement. Des recommandations nous ont été faites, soit de garder un filet d'air en tout temps (fenêtre ouverte) et de maintenir la porte de la classe ouverte dans la mesure du possible.

11.1.4 Information: Tutorat (mesure ministérielle)

À l'école Lévis-Sauvé, le tutorat a démarré après la semaine de relâche. Les formes sont variées, soit de l'accompagnement sur l'heure du dîner ou après l'école, de l'accompagnement en classe et la bonification de l'aide aux devoirs offerte aux élèves du 1er cycle (ajout d'une 3e journée). 21 élèves sont accompagnés par 9 adultes différents et ce sont près de 245 heures qui auront été dispensées d'ici la fin de l'année grâce à cette mesure.

11.1.5 Discussion: Utilisation des écrans à l'école

Des discussions en assemblée générale se sont tenues auprès de toute l'équipe-école sur le temps d'utilisation des écrans en classe et sur les heures du service de garde. La distinction a été faite entre l'utilisation des outils technologiques destinés aux apprentissages et le visionnement, par exemple, de vidéos.

Ainsi, comme c'est inscrit dans notre projet éducatif, nous nous engageons à offrir à nos élèves des enseignements pour une utilisation responsable et adéquate des outils informatiques (Chromebook, robots, tablette, netiquette, etc). Nous nous entendons sur le fait que la projection de vidéos/films doit être évitée sur les heures de repas et de collation. Aussi des films ou des vidéos peuvent être présentés aux élèves, mais on doit d'abord se questionner sur l'intention éducative de cette activité.

11.1.6 Information: Traiteur

Nouvelle offre dans le décor: La cantine pour tous.

Option 1 : Tel qu'en 2020-2021 Le Lunch + Toujours Ensemble	Option 2 : La Cantine pour Tous
---	---

Utilisation de la mesure 15012 pour payer les repas à Toujours Ensemble	Pas de contrat avec un traiteur tel que Le Lunch
Entente à signer entre l'école et Toujours Ensemble	Contrat-traiteur avec Toujours Ensemble et La Cantine pour Tous
Le CSSMB n'effectue plus de paiements à Toujours Ensemble – retrait complet de la mesure alimentaire	Les parents qui souhaitent commander des repas le font via la plateforme de la Cantine pour Tous
	Utilisation de la mesure 15012 pour payer les repas à Toujours Ensemble pour les élèves les plus démunis.

Après discussion, les membres du CÉ décident de poursuivre avec le traiteur Le lunch, puisque les élèves et les parents sont satisfaits. Madame Pilar Castro, dont l'un des enfants expérimente la cantine pour tous cette année, recommande d'attendre encore une année pour leur laisser le temps de s'ajuster et propose d'en discuter à nouveau l'an prochain.

11.2 Mot de la déléguée au comité des parents du CSSMB : Le comité de parents a beaucoup discuté de la qualité de l'air et du plomb dans l'eau. La direction de l'organisation scolaire a présenté la planification pour les populations des écoles dans les années futures, à présenter dans un prochain CE si le temps le permet.

11.3 Mot des représentants du personnel enseignant de l'école

- La marche sous zéro (de 1 à 5 km), a eu lieu le 19 février dernier, plusieurs groupes ont participé pour permettre à leurs élèves de bouger à l'extérieur.
- La semaine du 15 février avait lieu la semaine de la persévérance scolaire et elle a été soulignée notamment par le biais de remise de certificats chez certains enseignants. Une conférence a aussi eu lieu pour les élèves du 3e cycle avec le porte-parole Laurent Duvernay-Tardif.
- Les masques procédures sont maintenant portés en classe par les élèves du primaire (sauf le préscolaire) depuis le retour de la relâche. Les élèves et les enseignants s'ajustent à cette nouvelle mesure.
- Les classes de 4e année participent à Génies en BD, un concours de culture littéraire sur certaines BD ciblées avec le bibliothécaire Olivier Hamel. Cela est une belle source de motivation pour rejoindre un autre type de lecteur.
- Les classes de 2e année, ont vécu une activité spéciale avec Olivier Hamel le 8 mars dernier pour souligner la journée de la femme, et ce, par le biais d'héroïnes connues dans la littérature.
- Les classes TSA 874 et 875 assistent présentement à des visioconférences sur la thématique des oiseaux.

- Mme Karen en première année a complété un thème sur l'amitié incluant un projet d'art, des écritures et la création de bracelets d'amitié. L'enseignante souhaite également souligner que ces élèves font de la lecture d'album aux jeunes de maternelle 4 ans et 5 ans.
- Les enseignantes de 6e année ont accueilli des stagiaires de première année au baccalauréat en enseignement primaire et préscolaire à l'UQAM. Ces dernières seront en prise en charge partielle ou complète jusqu'à la mi-avril.
- Le 26 mars, nous soulignerons une journée cabane à sucre avec un repas traditionnel offert à tous les élèves et le personnel. La chemise à carreaux et le sirop d'érable seront en vedette!
- La révision des plans d'intervention se poursuit pour se conclure la semaine du 22 mars. Les enseignants et les PNE contacteront les parents et élèves concernés.
- Les enseignants auront à ajuster leur enseignement afin de répondre à la liste de savoirs essentiels réalisée par le ministère de l'éducation afin de prioriser les apprentissages nécessaires pour chacune des matières d'ici la fin de l'année pour chaque niveau.
(http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/education/jeunes/Guide-apprentissages-prioritaires-primaire.pdf)
- Les membres du Syndicat de l'enseignement de l'Ouest de Montréal (SEOM) sont convoqués en assemblée générale le jeudi 11 mars 2021 ont voté à majorité (85%) un mandat de grève générale illimitée à déclencher le 31 mai si les offres patronales soumises aux enseignantes et enseignants ne sont pas satisfaisantes d'ici là. Le SEOM rejoint le SEO, le SEHY, le SEPI, le SERQ et l'Alliance qui ont aussi obtenu des mandats forts de GGI.
- Le comité cour d'école a repris le travail de réflexion et les élèves seront inclus dans le processus afin de faire des propositions.

Commentaire : Un parent est préoccupé par le port du masque en éducation physique; on discute de la possibilité que ces cours soient offerts à l'extérieur.

Le CE émet la recommandation suivante

- Attendu que le port du masque est obligatoire lorsque les élèves sont à moins de 2m les uns des autres, à l'intérieur
- Attendu que, pour cette raison, les élèves doivent porter le masque de procédure en éducation physique
- Attendu que le port du masque de procédure n'est pas exigé à l'extérieur, au primaire

Le CE recommande que, quand la température et l'état du sol le permettent, les cours d'éducation physique se déroulent à l'extérieur (dans la cour ou au parc) pour éviter le port du masque, au moins pour une des périodes d'éducation physique de chaque groupe.

11.4 Mot du service de garde

- L'équipe école offrira à l'ensemble des élèves de l'école un repas " Cabane à sucre" le 26 mars 2021
- Les inscriptions pour l'année 2021- 2022 sont en cours, les parents ont jusqu'au 26 mars pour inscrire leurs enfants.
- Le projet " ose entreprendre" a été présenté. Les deux groupes de 6e années feront un projet d'entrepreneuriat de fabrication de masques réutilisables. L'objectif est de développer les différentes étapes du développement d'une entreprise passant par la conception, la fabrication et la vente des masques. Le projet se nomme Masko.
- Le projet "Chin chin" sera exploré par un groupe de maternelle. L'objectif est d'enseigner aux élèves à l'aide de différentes activités l'importance de boire de l'eau.

- Le projet “ nos chers voisins” en collaboration avec ÉCOLE MONTRÉALAISE. Le projet sera chapeauté par les éducatrices du groupe TSA. En collaboration avec une artiste peintre montréalaise, les enfants fabriqueront des cartes avec différents médiums (acrylique et tissus) pour distribuer par la suite dans le quartier à différents voisins.
- Marie-Pier fait la reconnaissance de l'équipe du service de garde pour son implication et son dévouement par la diversité et l'originalité des thématiques lors des journées pédagogiques. Bravo!
- L'équipe du service de garde sera en formation lors de la journée pédagogique du 22 avril. Deux formations en collaboration avec les conseillères pédagogiques de la cssmb: La surveillance active et le déroulement des activités à l'extérieur ainsi qu'une formation sur les différentes étapes d'interventions avec la clientèle TSA.
- Les relevés fiscaux ont été envoyés par la poste à tous les parents utilisateurs le 24 février 2021.

11.5 Mot des représentants des PNE (professionnels non enseignants)

- Les professionnels participent actuellement au processus de révision des plans d'intervention de même qu'à l'opération relative au classement de certains élèves en vue de la prochaine année scolaire.
- Du côté de l'orthophonie, certains élèves ont terminé le suivi du bloc 1 (nov. à février). De nouveaux suivis débutent pour le bloc 2 (mars à juin) et madame Josée Laplante mène des activités en classe TSA chaque semaine.
- Pour ce qui est du service de psychoéducation, madame Nathalie Poulin anime en classe 501 des ateliers sur la gestion des émotions (modifier ses pensées négatives en pensées réalistes). Ces ateliers s'étendent sur quatre (4) ateliers hebdomadaires en mars (fin le 1er avril). Elle anime également en classe 401 des ateliers pour favoriser un sentiment de groupe positif (début mi-mars). Elle participe également au comité du code de vie et poursuit des suivis réguliers d'élèves.
- Enfin, le service de psychologie a continué de soutenir le retour d'élèves de classes fermées. Madame Isabelle Vaillant poursuit son animation en classe ordinaire sur la gestion du stress en allant bientôt au printemps en 3^e année (après les 4^e, 5^e et 6^e rencontres plus tôt dans l'année). Des interventions plus ciblées en dyade sont également menées. Ces interventions s'ajoutent aux activités régulières de suivis individuels, d'évaluation et de soutien-conseil.

11.6 Mot des membres de la communauté : Madame Airoldi nous présente les activités en cours au Centre de Pédiatrie sociale Les petits Renards

- ateliers sur les émotions en 1^{ere} et 2^{eme} année à l'école ND7D
- répits virtuels pour les familles
- Planification des activités estivales
- développement et agrandissement de l'équipe et offre de service (à suivre)

11.7. Mot du membre CCSEHDAA : le concours sur l'intégration est annulé pour cette année, il change de forme (demande d'envoi de dessins et photos par les parents).

11.8 Mot du membre de l'OPP : 3 projets ont été reçus pour financement. Vu l'heure tardive et comme certains enseignants souhaitent encore proposer des projets, le CE décide de consulter les projets écrits et le vote se fera par courriel, afin d'éviter d'ajourner au prochain CE. Approuvé à l'unanimité.

12. Varia :

- Dans le contexte actuel, Mme Céline-Audrey Beauregard mentionne qu'elle souhaiterait discuter, lors d'un prochain CE, de la liberté d'aborder des sujets sensibles (ex: lors du mois de l'Histoire des Noirs). Ce point sera mis à l'ordre du jour d'un prochain CÉ.